

Une fois de plus l'administration pénitentiaire nous offre une situation Ubuesque !

L'**UFAP UNSa justice de la MA Bourges** alerte depuis maintenant des mois sur les travaux en cours au Bordiot. En effet, des travaux importants d'électricité vont débiter à l'intérieur des cellules de détention à partir du lundi 8 juin 2026.

L'**UFAP UNSa justice de la MA Bourges** dénonce depuis des mois un taux de surpopulation de 200% ! Pour le bureau local **UFAP UNSa justice** il est impensable de tripler des cellules pour en vider d'autres !

L'administration a ENFIN pris ses responsabilités pour acter une baisse de capacité de l'établissement, évidemment deux transferts pour désencombrer une autre structure sont arrivés ce même jour... Cherchez l'erreur !

L'**UFAP UNSa justice de la MA Bourges** affirme une nouvelle fois que les travaux sont une nécessité mais pas à n'importe quel prix !

L'**UFAP UNSa justice de la MA Bourges** **exige que les transferts nécessaires soient réalisés avant le début des travaux à l'intérieur des cellules ! Dans le cas contraire l'UFAP UNSa justice prendra une nouvelle fois ses responsabilités !**

Le secrétaire local

LEGER Alexandre

